

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ DU QUOTIDIEN

En Occitanie, troisième plus vaste région de France, le numérique en santé constitue une véritable opportunité pour les usagers comme pour les professionnels de santé : il facilite l'accès aux soins, il contribue à réduire les inégalités territoriales et à renforcer la coordination entre les acteurs du soin, du médico-social et du social.

Le numérique en santé s'impose aujourd'hui comme un levier essentiel pour améliorer durablement la qualité des prises en charge au plus près des besoins des habitants de chacun de nos territoires. Le point en Occitanie.

FEVRIER 2026



En deux mots



Didier JAFFRE

Directeur général
Agence régionale de santé
Occitanie

« Le numérique en santé transforme en profondeur notre organisation collective des soins. En Occitanie, il constitue un levier structurant pour garantir un accès équitable aux prises en charge, renforcer la coordination entre professionnels et sécuriser les parcours. Après une phase de déploiement des outils, l'enjeu est désormais celui des usages. La véritable valeur du numérique réside dans son intégration concrète aux pratiques quotidiennes : consulter, alimenter, partager l'information utile au bon moment. Sur le terrain et avec l'ensemble de nos partenaires, l'objectif est de faire du numérique un outil au service de la pratique des professionnels de santé et de la qualité et de la sécurité des soins pour tous les habitants d'Occitanie ».

« Le numérique en santé n'est pas une option, c'est un levier très concret pour mieux soigner au quotidien, partout sur nos territoires. En Occitanie, plus de 2 millions d'utilisateurs utilisent déjà Mon espace santé et 90 % des espaces sont alimentés. Notre priorité, maintenant, c'est l'usage : faire gagner du temps aux soignants, éviter les examens inutiles et améliorer la coordination : télésanté, orientation via ViaTrajectoire, coordination via messagerie sécurisée ...

Tout doit converger vers un même objectif, un parcours plus fluide et plus sûr. En Occitanie, 13 600 professionnels (hors labos) alimentent déjà Mon espace santé, on accélère pour que ces services deviennent un réflexe, simple et intégré aux logiciels du quotidien. »



Philippe TROTABAS

Directeur coordonnateur
de la gestion du risque
Assurance Maladie



Dr Jean-Christophe CALMES

Président
GRADeS E-santé Occitanie

« Connecter pour mieux soigner », c'est la devise du Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé en Occitanie. L'objectif est de mettre le numérique au service de la santé de nos concitoyens. Ainsi, chaque jour, les professionnels d'e-santé Occitanie accompagnent avec patience, pédagogie et engagement les professionnels et les structures de santé de la région pour faciliter la prise en main et le développement des usages d'outils numériques utiles et sécurisés. Des services numériques bien pensés permettent de faciliter le partage d'informations entre professionnels de santé et avec les usagers. L'enjeu est à la fois simple à énoncer et complexe à mettre en œuvre : faire du numérique un levier pour améliorer l'accès aux soins et faciliter la coordination entre professionnels tout en sécurisant le partage de données de santé. »

SOMMAIRE

« MON ESPACE SANTE »

FACILITE LE SUIVI DE NOTRE SANTE DU QUOTIDIEN

p. 4

1. 10 bonnes raisons d'utiliser « Mon espace santé »
2. Un outil au service d'une prévention personnalisée
3. Des usages en progression chez les patients et les professionnels de santé d'Occitanie
La parole aux usagers

p. 5

p. 7

p. 8

p. 10

LE NUMERIQUE EN SANTE

AMELIORE L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS

p. 12

1. La télésanté : rapprocher les soins, réduire les délais, mobiliser l'expertise dans tous les territoires
La parole aux professionnels de santé

p. 13

p. 14-15

2. ViaTrajectoire : faciliter l'orientation, l'admission et le suivi du parcours de santé des patients
La parole aux professionnels de santé

p. 16

p. 17

3. Un bouquet de services pour améliorer la prise en charge des soins urgents

p. 18

LE NUMERIQUE EN SANTE

FAVORISE LA COORDINATION ENTRE ACTEURS DE SANTE

p. 19

1. Un socle indispensable : équiper chaque site pour transformer l'offre
2. Des outils qui favorisent la coordination entre professionnels : SPICO et la messagerie sécurisée de santé
3. Cybersécurité : renforcer la sécurité et la confiance dans nos systèmes d'information en santé

p. 20

p. 21

p. 22

1.

« Mon Espace Santé » facilite le suivi de notre santé du quotidien



Véritable carnet de santé numérique du quotidien, « Mon espace santé » fête ses quatre ans et accélère sa mutation pour toujours plus de services pratiques.

Initialement conçu comme un espace de stockage de données de santé, un coffre-fort numérique sécurisé pour tous, il évolue pour devenir un outil de prévention personnalisée.



FACILITE LE SUIVI DE NOTRE SANTÉ DU QUOTIDIEN

En quatre ans seulement, « Mon espace santé » est devenu le carnet de santé numérique de référence. Sécurisé et accessible à tous, il permet de retrouver en un seul endroit les informations essentielles pour suivre sa santé et celle de ses proches. Après avoir posé les bases d'un espace fiable, sécurisé et simple d'utilisation, le service s'engage désormais dans une nouvelle dynamique : faire des données un levier de prévention personnalisée pour ses usagers et favoriser la coordination des soins en simplifiant leur consultation par les professionnels de santé.

10 BONNES RAISONS D'UTILISER « MON ESPACE SANTÉ »

« Mon espace santé » propose à ses utilisateurs un ensemble complet et varié de fonctionnalités qui facilitent le suivi de leur santé au quotidien :

1. Retrouver facilement vos documents de santé

Après une prise de sang, ou une consultation, les résultats arrivent directement dans « Mon espace santé ». Plus besoin de chercher dans vos mails, vos dossiers papier ou de rappeler le cabinet médical.

2. Avoir toujours son dossier médical avec vous

En rendez-vous chez un nouveau médecin, en déplacement ou en cas d'urgence, l'ensemble de vos documents de santé est accessible depuis votre téléphone ou votre ordinateur.

3. Simplifier le suivi de la santé des enfants avec le carnet de santé numérique

Avec « Mon espace santé », les parents peuvent retrouver une version augmentée du carnet de santé de l'enfant. Grâce aux atouts du numérique, ils peuvent centraliser ses documents de santé, être alertés des examens et vaccinations à réaliser et accéder à des contenus fiables et adaptés, tout cela en fonction de l'âge de l'enfant et des informations renseignées.

4. Ne plus oublier les examens et vos rendez-vous importants

Avec l'agenda, il est possible de suivre facilement les événements importants à venir dans votre parcours de santé aux différents moments de votre vie. « Mon espace santé » vous permet d'être informé(e) au bon moment de vos rendez-vous de prévention et de vos examens importants : rappels pour les vaccins, les dépistages et les examens obligatoires, par exemple pour les enfants ou à certains âges clés de la vie.

5. Gagner du temps lors de vos consultations médicales

Avant un rendez-vous, chacun peut partager ses comptes rendus et résultats avec le professionnel de santé qu'il consulte. Celui-ci dispose ainsi des bonnes informations dès le début de la consultation.

6. Mieux suivre votre santé au fil des années

En consultant votre historique (examens, traitements, vaccins), vous pouvez mieux suivre et participer à votre parcours de santé en repérant plus facilement ce qui est important pour vous et en évitant les examens redondants.

7. Être accompagnée pendant une grossesse

Mois après mois, « Mon espace santé » aide à se repérer grâce à un calendrier clair, des rappels de rendez-vous et des conseils pratiques pour vivre une grossesse plus sereinement.

**En France,
92700 femmes ont déjà
initié le suivi de leur grossesse
depuis le lancement de cette
nouvelle fonctionnalité
en juillet 2025.**

8. Échanger en toute sécurité avec vos professionnels de santé

La messagerie sécurisée de « Mon Espace Santé » vous permet d'échanger confidentiellement avec vos professionnels de santé. Seul un praticien peut initier le premier contact pour vous envoyer des documents (ordonnances, courriers). Une fois la liaison établie et tant que le professionnel n'a pas clôturé l'échange, vous pouvez lui répondre ou démarrer de nouveaux échanges. Vous pouvez également transmettre vos ordonnances aux pharmacies déjà fréquentées, qui disposent d'une messagerie compatible avec « Mon espace santé ».

9. Trouver facilement des services et applications de santé fiables

Le catalogue intégré vous permet d'identifier des services de confiance pour prendre vos rendez-vous médicaux, suivre certaines mesures de santé ou accéder à des informations vérifiées.



Lancé dès 2022, le catalogue de services de « Mon espace santé » regroupe aujourd'hui 45 services numériques, gratuits ou payants, développés par des acteurs publics ou privés. Référencés par les pouvoirs publics, ces services couvrent des usages variés, en lien avec la santé, le bien-être, le médico-social ou le social.

10. Être rassuré sur la sécurité et la confidentialité de ses données

« Mon espace santé » offre l'un des plus hauts niveaux de protection des données de santé. Les données de santé sont hébergées en France, protégées par des standards élevés, et chaque usager garde la main sur ce qu'il partage et avec qui.

2. UN OUTIL AU SERVICE D'UNE PRÉVENTION PERSONNALISÉE

« Mon espace santé » développe ses services pour accompagner les bons réflexes de prévention de façon personnalisée. Grâce à l'agenda santé, aux rappels ciblés de dépistages, de vaccinations et d'examens obligatoires, ainsi qu'aux notifications liées aux campagnes de santé publique, les usagers sont informés au bon moment des actions essentielles pour préserver leur santé. L'intégration progressive d'auto-questionnaires aux âges clés et de dispositifs comme le programme ICOPE pour les plus de 60 ans marque une étape dans la détection précoce des fragilités et des facteurs de risque. Ces évolutions permettent aujourd'hui à « Mon espace santé » d'être un véritable outil, au service de la prévention et du suivi personnalisé de notre santé.

Cette montée en puissance de la prévention s'accompagne d'une personnalisation croissante des services, fondée sur l'âge, le sexe, les habitudes de vie et, avec l'accord de l'utilisateur, certaines données de santé. « Mon espace santé » propose désormais des conseils adaptés, des parcours dédiés, comme le suivi de grossesse, le carnet de santé numérique de l'enfant et bientôt l'accompagnement des maladies chroniques. Ces évolutions font de « Mon espace santé » un outil d'accompagnement durable, respectueux du consentement, qui renforce le rôle actif des usagers dans la gestion de leur santé.



Une personnalisation adaptée à chaque profil d'utilisateur

Dans le courant de l'année 2026, un premier parcours d'accompagnement sera déployé pour les adultes diabétiques.

A partir de 2026, « Mon espace santé » proposera de nouvelles fonctionnalités en vue de mieux accompagner les personnes les plus exposées à certains risques de santé.

À partir de 2027, il est prévu que les usagers puissent mobiliser leurs propres données connues de l'Assurance Maladie afin de bénéficier d'un suivi encore plus personnalisé de leur pathologie, sous réserve de leur accord.

Pour en savoir plus consultez le dossier de presse national
Mon espace santé prépare la santé de demain
(Février 2026)



Des ambassadeurs aux côtés des personnes plus éloignées du numérique

En 2025, la priorité a été mise sur les établissements de santé, où des ambassadeurs sont intervenus pour accompagner les personnes les plus éloignées du numérique dans leurs usages du quotidien. En Occitanie, au cours de l'année 2025 ce sont plus de **196 000 citoyens** qui ont été sensibilisés par **213 ambassadeurs** « Mon espace santé » dans toute la région. Leurs actions sont coordonnées par le GRADeS Occitanie.

3. DES USAGES EN PROGRESSION CHEZ LES PATIENTS ET LES PROFESSIONNELS DE SANTE EN OCCITANIE

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

mon
ESPACE
SANTÉ



L'alimentation
de Mon espace santé
progresses + 15,5 % en un an

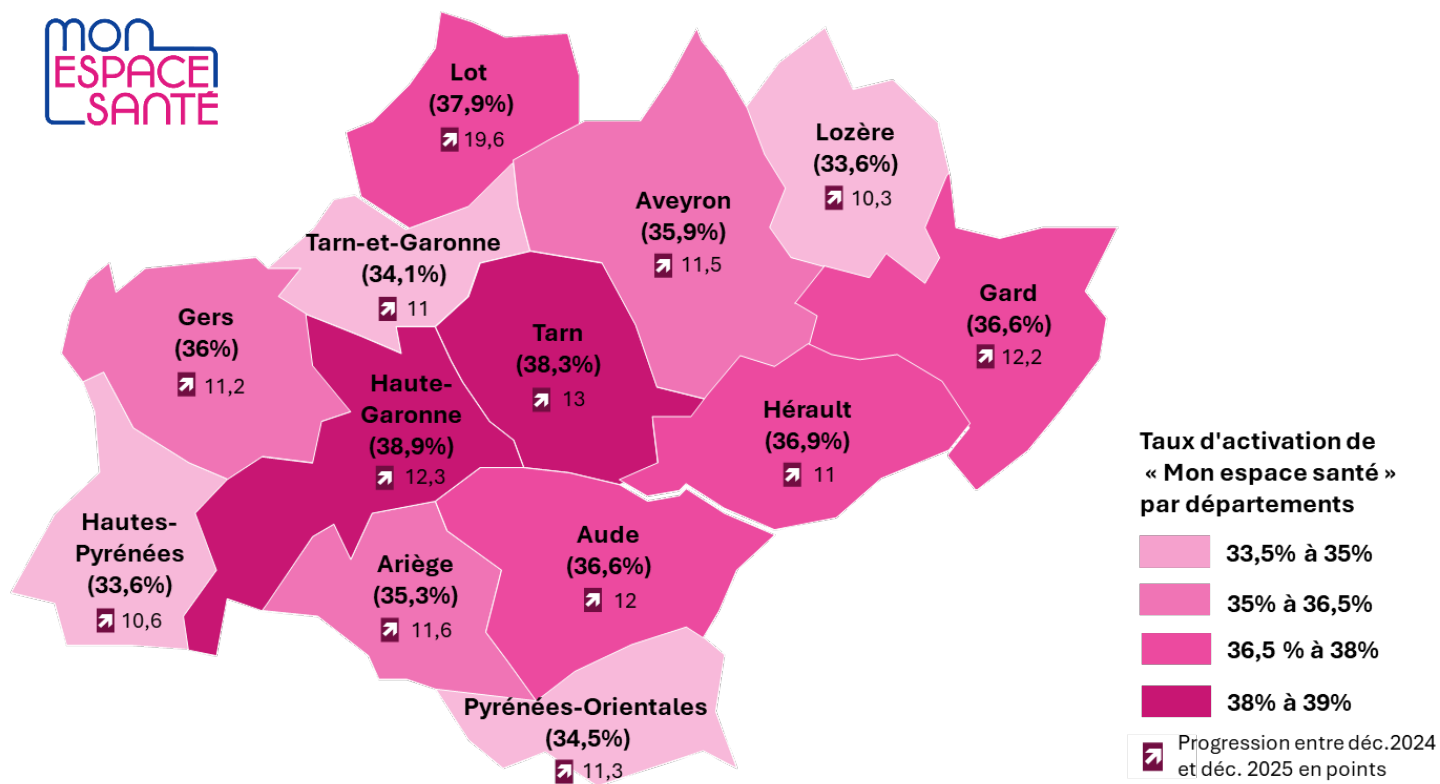
avec en moyenne 8 documents par dossier (rythme annuel moyen janv.2026)

La première vague du programme du Ségur du numérique a permis la mise à jour de la quasi-totalité des logiciels métiers des professionnels et établissements de santé avec une prise en charge intégrale de celles-ci par l'État.

Cet investissement inédit a déclenché une forte croissance de l'alimentation de « Mon espace santé ». Ordonnances, résultats de biologie, comptes rendus d'imagerie ou lettres de liaison sont désormais transmis de manière beaucoup plus systématique aux patients.

En 2024, près de **32 millions de documents de santé** ont été déposés dans « Mon espace santé ». Cette dynamique s'est accélérée en 2025, avec **43 millions de documents déposés**, confirmant l'intégration de « Mon espace santé » dans les pratiques quotidiennes de nombreux professionnels.

Aujourd'hui, plus d'un document de santé sur deux produits par les professionnels et les établissements est transmis aux patients via le Dossier Médical Partagé, facilitant l'accès à l'information médicale et la continuité des parcours de soins.



UN NOUVEAU DÉFI

Renforcer le réflexe de consultation de « Mon espace santé » par les professionnels

Aujourd'hui, l'objectif est de simplifier l'accès aux documents médicaux pour les professionnels de santé, directement depuis les logiciels qu'ils utilisent au quotidien. Cela permet un accès plus rapide aux informations utiles et une prise en charge plus efficace des patients. En Occitanie déjà, près de 14 000 professionnels de santé libéraux (hors laboratoires) consultent les dossiers médicaux via « Mon espace santé », mais des améliorations sont attendues pour rendre ces outils plus simples et intuitifs. C'est tout l'enjeu de la deuxième vague du Ségur du numérique, qui vient renforcer les avancées déjà engagées. **À la clé : du temps gagné pour les soignants, moins d'examen inutiles et une meilleure coordination des soins.**

Concrètement, cette évolution permettra aux professionnels de consulter plus facilement l'historique médical des patients, de rechercher et trier les documents importants. Ces améliorations reposent sur une mise à jour des logiciels médicaux, afin d'intégrer naturellement « Mon espace santé » dans les pratiques de soins.

Le déploiement concernera d'abord la médecine de ville, l'imagerie médicale et les établissements de santé, à partir de 2026 et jusqu'en 2028. D'autres professionnels, comme les sage-femmes et les auxiliaires médicaux, pourront en bénéficier par la suite. Pour soutenir ce déploiement, les professionnels et établissements de santé seront accompagnés par des acteurs de proximité comme le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADEs e-santé Occitanie) et les délégués numériques en santé de l'Assurance Maladie.

La parole aux usagers

« En quoi « Mon Espace Santé » change concrètement la vie des usagers ? France Assos Santé a toujours été investie dans la création de « Mon Espace Santé » et aujourd'hui dans son développement. Mais plutôt que de faire un texte généraliste de position, ou sur le bien-fondé de Mon Espace Santé pour permettre d'être acteur de sa santé et ainsi faire valoir ses droits, nous préférons vous faire **partager la synthèse de trois témoignages : un en métropole, un en ville moyenne et un dernier dans une ville plus rurale. Car ce sont les usagers qui en parlent le mieux par les voix de Marie-Christine en Lozère, Yannick dans le Gard et Jean en Haute-Garonne.**

Leurs trois témoignages convergent vers des points essentiels : **centralisation, suivi et communication.** « Mon Espace Santé » permet aux usagers de rassembler tous leurs documents médicaux – comptes rendus, analyses, ordonnances, traitements, et carnets de vaccinations – en un seul endroit accessible, que ce soit sur ordinateur ou smartphone. Il devient ainsi le fil conducteur du parcours de soins, facilitant la coordination avec les différents professionnels de santé et le suivi des rendez-vous grâce à l'agenda intégré.

L'outil favorise également la communication : il permet de préparer les consultations, d'envoyer des questions aux médecins et de partager les informations avec les proches ou aidants, renforçant l'accompagnement à domicile et la participation active du patient. Certains usagers soulignent aussi l'intégration avec des applications spécifiques, comme les dispositifs de suivi du glucose, dont les données sont automatiquement transmises, ce qui simplifie la surveillance quotidienne des maladies chroniques.

Enfin, « Mon Espace Santé » rapide et mobile offre une grande réactivité : l'accès aux résultats dans la journée et la disponibilité des informations à distance améliorent la sécurité et l'autonomie des patients, tout en renforçant leur confiance dans le suivi de leur santé.

En conclusion : « **Mon Espace Santé** » transforme la vie des usagers en leur donnant une vision globale et centralisée de leur santé, en facilitant la coordination entre professionnels et en permettant un rôle actif dans leur parcours de soins. L'outil gagne à être davantage utilisé par l'ensemble des professionnels, ce qui renforcerait encore son potentiel pour la prévention, le suivi personnalisé et l'engagement des patients dans leur santé. »

« Suivi par plusieurs praticiens en raison de plusieurs maladies chroniques aux nombreuses conséquences. **J'utilise mon espace santé comme une précieuse armoire aux multiples étagères et casiers pour ranger les divers documents :** comptes rendus de consultations, d'examen, de chirurgies et de résultats biologiques »

« **Mon espace santé est un outil de communication avec les professionnels.** Je l'utilise notamment pour préparer les consultations et faire parvenir les questions auxquelles je souhaite avoir des réponses sur mes soins, traitements, effets secondaires, prévention à prendre en anticipation ! »

« Je trouve que **Mon espace santé** est un outil vraiment simple d'accès, et je l'utilise aujourd'hui comme **mon dossier médical de référence :** j'y retrouve tous mes documents, mes données de santé, mes traitements... tout est centralisé au même endroit. »

« Pour moi, c'est un peu **le fil conducteur de mon parcours de soins.** Il m'aide aussi à mieux organiser mes rendez-vous, et la fonction **Agenda** est particulièrement pratique : elle permet de retrouver facilement, en un seul endroit, tous les rendez-vous importants liés à mon suivi (examens, dépistages, vaccinations...). »

« En résumé, **Mon espace santé est le seul endroit où je peux retrouver l'ensemble de mes données médicales.** En revanche, je constate qu'encore trop peu de professionnels de santé l'utilisent et l'alimentent régulièrement, ce qui limite son potentiel. »

« J'ai ouvert Mon Espace Santé dès l'ouverture car j'étais convaincu que cet outil allait me permettre de suivre ma santé et d'être suivi par les différents professionnels publics ou privés. Je reçois les comptes rendus médicaux très rapidement en général dans la journée. *J'y retrouve les ordonnances de mon médecin, les résultats du laboratoire d'analyses, les comptes rendus des spécialistes qui me suivent. Je vois mon carnet de vaccinations, ceux qui ont été faits ceux à faire.* Je consulte Mon Espace Santé sur mon ordi ou sur mon smartphone, si je pars à l'étranger j'ai tout sur mon smartphone. Je suis ambassadeur Mon Espace Santé Occitanie, j'ai donc pu témoigner plusieurs fois par Visioconférence du bienfait de Mon Espace Santé. Diabétique j'utilise l'appli LibreView pour connaître mes résultats de glucose et ils sont automatiquement transmis toutes les semaines sur Mon Espace Santé. Je partage Mon Espace Santé avec mon conjoint et vice versa. J'espère que nous pourrons avoir prochainement « les images » faites lors de ces consultations en imagerie. »

2.

Le numérique en santé améliore l'accès aux soins pour tous



Le numérique en santé améliore concrètement le quotidien des usagers en facilitant leur accès, où qu'ils vivent, à des prises en charge adaptées à leurs besoins, plus rapides, coordonnées et continues tout au long de leur parcours de santé.

1. LA TÉLÉSANTÉ

rapprocher les soins, réduire les délais, mobiliser l'expertise dans tous les territoires

La télésanté propose une réponse concrète pour améliorer l'accès aux soins, réduire les délais et mobiliser l'expertise sur tous les territoires, en particulier dans les zones où les professionnels de santé sont moins nombreux.

TELESANTE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La télésanté désigne l'ensemble des pratiques de soins réalisées à distance grâce aux outils numériques, qu'il s'agisse de consultations, d'avis spécialisés ou du suivi régulier de patients, notamment ceux atteints de maladies chroniques. Elle comporte 2 domaines d'activités : La télémedecine pour les activités réalisées à distance par un professionnel médical (médecin, sage-femme, chirurgien-dentiste) et le télésoin pour les activités réalisées à distance par un professionnel paramédical ou par un pharmacien.

1. LA TELEMEDECINE EN 5 ACTES :

La **téléconsultation** permet une consultation entre un médecin et un patient assisté ou non d'un professionnel de santé. Celle-ci peut être accompagnée par un infirmier ou un pharmacien.

La **téléexpertise** permettant à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux.

La **télésurveillance** médicale permet à un professionnel médical d'interpréter à distance des données recueillies sur le lieu de vie du patient.

La **téléassistance** médicale permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé.

La **régulation médicale**, réalisée par les SAMU-centres 15, permet d'apporter à distance une réponse médicale.

REPÈRES

La **TELESANTE**
en Occitanie 2025

93 350 téléconsultations
en moyenne par mois

172 993 téléexpertises
facturées (principalement
par des professionnels libéraux)
35 % des actes concernent
la **dermatologie**

152 909 actes
de télésurveillance

6 bénéfices attendus pour les patients

1. **Facilite l'accès aux soins pour tous**
2. **Améliore la qualité de vie des patients**
3. **Favorise la coordination entre professionnels de santé**
4. **Prévient les hospitalisations ou ré-hospitalisations**
5. **Diminue le recours aux urgences**
6. **Évite des transports et des déplacements inutiles**

La parole aux professionnels de santé

Au centre hospitalier de Carcassonne, nous assurons *la télésurveillance* des patients sous thérapies orales depuis septembre 2021, puis des traitements intraveineux depuis avril 2025.

À ce jour, près de 22 000 questionnaires ont été analysés pour une file active de 561 patients. **94 % se déclarent satisfaits ou très satisfaits.**

En tant qu'infirmières de coordination, nous évaluons la toxicité des traitements et les plaintes signalées. Nous contactons rapidement les patients par mail ou téléphone si besoin, permettant d'*anticiper les effets secondaires*. Nous travaillons en lien avec le médecin traitant, les infirmiers libéraux et le pharmacien d'officine.

Comme oncologue, j'échange quotidiennement avec l'équipe afin de sécuriser les décisions médicales et fluidifier le parcours. Bien que chronophage, cette organisation *optimise la gestion des imprévus et réduit les hospitalisations* liées aux toxicités, notamment de grade 2 (25%).



Dr Jean-Luc LABOUREY

Oncologue

Cécile PEYRARD &

Virginie PION

Infirmières de coordination

2. LE TELESOIN A DISTANCE

Le télésoin est une forme de pratique de soins à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Il met en rapport un patient avec un ou plusieurs pharmaciens ou auxiliaires médicaux. Tous les patients peuvent bénéficier du télésoin, pour les actes ne nécessitant pas un contact direct et/ou un équipement spécifique non disponible auprès du patient. C'est le professionnel qui évalue si le télésoin est adapté au patient. Le recours au télésoin relève d'une décision partagée entre le patient et le professionnel.

POURQUOI RECOURIR AU TELESOIN ?

Pour des soins infirmiers de suivi

Un infirmier peut assurer à distance l'éducation thérapeutique d'un patient (gestion d'un traitement anticoagulant, apprentissage d'une auto-injection, surveillance de symptômes), en complément de soins réalisés en présentiel si nécessaire.

Pour un suivi en kinésithérapie

Un patient en rééducation après une entorse ou une opération du genou réalise ses exercices à domicile sous la supervision d'un masseur-kinésithérapeute en visioconférence, qui corrige les mouvements et adapte le programme.

Pour une séance d'orthophonie à distance

Un enfant présentant des troubles du langage bénéficie de séances régulières en visioconférence avec son orthophoniste, avec des exercices interactifs partagés à l'écran. .../

Les activités de télésoin sont autorisées pour **18 professions de santé** et doivent être réalisés en vidéotransmission dans des conditions qui garantissent la qualité et la sécurité des soins.

La parole aux professionnels de santé

« En tant qu’infirmier libéral et président de l’URPS Infirmiers, je le vois tous les jours : le médecin se fait plus rare au domicile, sur tous les bassins de vie où j’exerce.

Et pourtant, la maladie, elle, n’attend pas. Dans ce contexte, **la téléconsultation assistée et le télésoin ne sont pas “un plus” : ce sont des solutions de continuité.** À domicile, l’infirmier référent devient concrètement les yeux, les mains et l’alerte du médecin, grâce à des outils numériques sécurisés : transmission de constantes, partage d’images, suivi des plaies, adaptation rapide des prescriptions. Sur le terrain, ça se traduit pour moi et mes consœurs par des situations très concrètes.

Un patient âgé dont la plaie se dégrade, une jambe qui gonfle, une rougeur qui s’étend : **avant, c’était souvent l’errance... aujourd’hui, c’est une décision en temps réel.** J’utilise **Domoplaie** pour structurer l’évaluation des plaies complexes et documenter l’évolution, **Healico** pour partager de façon claire et exploitable les photos entre mes associés Infirmiers et le médecin traitant, ou je mesure les éléments cliniques, et **Doctolib Discussion** ou **SILo** pour échanger rapidement, de manière sécurisée, avec le médecin traitant ou un spécialiste. Et bien sûr, le fameux **Spico** régional qui vient renforcer la coordination et la sécurisation du suivi, notamment quand la situation impose d’anticiper et de tracer.

Pour le patient, le bénéfice est immédiat : **moins de déplacements**, un accès facilité à l’avis médical, **moins de passages aux urgences**, et surtout **un maintien à domicile sécurisé.**

Pour moi, infirmier libéral en 2026, ces pratiques changent la donne : elles renforcent la coordination interprofessionnelle, valorisent l’expertise clinique, et transforment la tournée en **véritable temps d’évaluation et d’aide à la décision.**

Et pour finir infirmier de terrain, j’ai envie de vous dire **quand le médecin ne peut plus venir au domicile, le numérique permet à la médecine d’y rester avec l’infirmier référent au cœur du dispositif.**

Pour le Président de l’URPS que je suis, et membre actif du Grades, **le numérique ne remplace pas la relation humaine : il la structure, la sécurise et la rend plus efficace, au service d’un parcours de soins plus fluide et plus sûr. »**



Jean-François BOUSCARAIN

Président
URPS Infirmiers libéraux
Occitanie

2. VIATRAJECTOIRE

faciliter l'orientation, l'admission et le suivi du PARCOURS DE SANTE

ViaTrajectoire permet aux habitants d'Occitanie d'être orientés plus rapidement vers l'établissement ou la structure adaptée à leurs besoins, avec des démarches simplifiées et un parcours de santé plus sûr et plus fluide. En 3 ans, **300 000 admissions** ont été facilitées grâce à ViaTrajectoire.

Dans un contexte de tensions sur le système de santé (vieillesse de la population, hausse des maladies chroniques, pression sur les urgences) l'orientation rapide vers la bonne structure, au bon moment, est devenue un enjeu majeur. En Occitanie, le service public numérique **ViaTrajectoire** s'impose désormais comme un outil incontournable pour fluidifier les parcours et sécuriser les admissions, dans le secteur sanitaire comme médico-social.

ViaTrajectoire est un service public national d'orientation et d'admission en ligne. Il permet aux professionnels de santé de transmettre de manière sécurisée les informations nécessaires à l'admission d'un patient vers :

- Les structures sanitaires de soins de suite
Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), Unités de soins palliatifs (USP) ou Hospitalisation à domicile (HAD)
- Les établissements accueillant des personnes âgées
- Les structures accueillant des personnes en situation de handicap
- Des dispositifs de prise en charge d'enfants atteints de troubles du neuro-développement
- Des services spécialisés dans le cadre d'hospitalisations non programmées
(gériatrie, médecine polyvalente ...)
- Et, plus récemment, des hospitalisations complètes en psychiatrie en Haute-Garonne

Concrètement, le dossier usager est dématérialisé, partagé en temps réel, et suivi jusqu'à la décision d'admission. L'usager et sa famille bénéficient ainsi d'une orientation plus lisible, rapide et sécurisée. **ViaTrajectoire** est directement accessible aux usagers (personnes âgées, personnes en situation de handicap et leurs aidants) pour faciliter leurs démarches d'admission en structures médico-sociales. **ViaTrajectoire** c'est un dossier unique de demande d'admission envoyé en un clic à plusieurs structures médico-sociales sollicitées, le suivi des réponses en temps réel, sur le site internet usager.viatrajectoire.fr

EN PRATIQUE



Madame B., 82 ans, hospitalisée après une fracture du col du fémur, doit poursuivre sa rééducation dans un service de soins de suite et de réadaptation.

Grâce à Via Trajectoire :

Le médecin hospitalier transmet directement le dossier aux établissements adaptés. Les structures reçoivent une demande complète et standardisée. Les réponses sont tracées. La patiente et sa famille sont informées plus rapidement.



Moins d'attente, moins d'angoisse Plus de continuité dans la prise en charge

Pour les professionnels qui l'accompagnent : Un dossier unique, sécurisé et partagé, une visibilité en temps réel sur l'offre adaptée, un suivi des demandes et des réponses, moins de perte de temps administratif, une meilleure coordination ville-hôpital-médico-social.



Les équipes soignantes consentent davantage de temps au soin et moins aux démarches administratives

Pour en savoir plus
consultez le site :

www.esante-occitanie.fr

La parole aux professionnels de santé

J'utilise régulièrement *ViaTrajectoire*, et notamment son module Grand-âge. C'est une plateforme numérique nationale qui centralise et simplifie les demandes d'admission en structures d'hébergement pour personnes âgées.

Même si l'outil demande un très léger temps d'adaptation, il permet **un gain de temps indéniable** : le dossier est complété une fois, puis envoyé vers l'ensemble des établissements. De plus, l'annuaire facilite la recherche d'hébergement adapté (proximité géographique, type de structure, budget, niveau de dépendance, etc.).

Pour les médecins, l'intérêt est double :

- **Diminution de la charge mentale** associée à la gestion des multiples demandes et à la reprise répétée de dossiers.
- **Suivi en temps réel de l'avancée des dossiers**, avec possibilité de les compléter ou de les mettre à jour, puis de suivre les réponses des établissements.

L'outil est accessible via une connexion sécurisée et s'intègre dans le parcours de soins des personnes âgées, en **renforçant le rôle du médecin traitant** dans l'orientation et l'accompagnement des familles.

En choisissant de s'engager sur *ViaTrajectoire*, les médecins contribuent à **une avancée réelle pour leurs patients et pour l'ensemble de la filière gériatrique**, tout en allégeant leurs démarches administratives courantes.



Dr Jean-Christophe CALMES

Médecin généraliste

Président

URPS des médecins libéraux
Occitanie

3. UN BOUQUET DE SERVICES

pour améliorer la prise en charge

des SOINS URGENTS

Face à la hausse des passages aux urgences et aux difficultés d'accès aux soins non programmés, l'ARS Occitanie soutient le déploiement coordonné d'un bouquet de services numériques. L'objectif : mieux réguler, mieux orienter et mieux coordonner les prises en charge, tout en sécurisant le travail des équipes médicales.

Un parcours sécurisé étape par étape

1. L'appel au 15 : une régulation modernisée

Lorsqu'un patient compose le 15, la prise en charge débute par une régulation médicale appuyée sur des outils numériques performants.

Le **SI-SAMU** (bandeau téléphonique), **déjà installé en Occitanie dans 7 SAMU sur 13**, modernise et sécurise la gestion des appels. Associé aux **logiciels de régulation médicale**, il permet de tracer, prioriser et traiter les appels de manière plus fluide. L'assistant de régulation médicale et le médecin disposent ainsi d'informations structurées et partagées en temps réel pour qualifier rapidement la situation et décider de la réponse la plus adaptée.

2. La bonne orientation, au bon moment

Toutes les situations ne relèvent pas d'une urgence vitale. Grâce à la **plateforme numérique du Service d'Accès aux Soins (SAS)**, **opérationnelle dans nos 13 départements**, le médecin régulateur visualise en temps réel les ressources disponibles : médecins de ville, créneaux de consultation, structures adaptées. Si l'état du patient le permet, il peut être orienté vers une consultation rapide en ville ou une autre solution adaptée, évitant ainsi un passage inutile aux urgences.

3. Une intervention mieux coordonnée sur le terrain

Lorsque l'intervention d'une équipe mobile est nécessaire, les outils numériques renforcent la coordination. L'application **SMURT@B**, permet aujourd'hui à **38 équipes du SMUR** (structures mobiles d'urgence et de réanimation) de transmettre en temps réel les informations médicales à l'établissement de destination.

4. Une arrivée anticipée aux urgences

Si une hospitalisation est requise, le dispositif Transports Urgents Coordonnés par le **SAMU (TUCS) déployé dans 62 services d'urgences** et **12 Maisons Médicales de Garde** informe le service d'accueil en amont de l'arrivée du patient orienté par le 15. Les équipes hospitalières peuvent ainsi anticiper l'accueil, préparer le dossier et organiser la prise en charge.

Une modernisation soutenue par l'ARS à hauteur de 2,7 millions d'euros

(2023-2025) hors SI -SAMU financé par une enveloppe nationale



Un traitement plus rapide et plus sécurisé des appels, au service des patients comme des équipes.



Moins d'attente, moins d'engorgement, une orientation plus pertinente et plus rapide.



Une meilleure transmission des données et une prise en charge plus sécurisée dès les premières minutes.



Un gain de temps précieux et une meilleure organisation dans les situations critiques.

3.

Le numérique en santé favorise la coordination entre acteurs de santé



Le numérique en santé facilite le partage sécurisé des données entre les professionnels. Il améliore la communication entre les acteurs de santé, évite les examens redondants et favorise une prise en charge plus cohérente.

Résultat : des soins mieux coordonnés, plus rapides et plus efficaces pour les patients.

1. UN SOCLE INDISPENSABLE : équiper chaque site pour TRANSFORMER L'OFFRE

Face aux enjeux croissants de coordination et de qualité des prises en charge, la modernisation des systèmes d'information des structures sanitaires et médico-sociales constitue un socle indispensable. En Occitanie, l'ARS appuyée par le GRADeS accompagne les établissements de santé, les structures sociales et médico-sociales et les acteurs de l'exercice coordonné dans leur transformation numérique. L'enjeu : faire évoluer les pratiques, fluidifier les parcours et décloisonner les prises en charge entre l'hôpital, les secteurs ambulatoire, médico-social et social.

À fin 2025, cette dynamique a porté ses fruits : **95 % des établissements de santé sont engagés dans le programme national HOP'EN 2** pour accélérer la transformation numérique hospitalière.

64 % des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) participent à des programmes d'équipement et/ou d'usage (ESMS Numérique, SONS).

Plus de **30 000 dossiers usagers actifs** sont désormais recensés dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, ce qui témoigne d'une appropriation concrète des outils numériques au service des professionnels et des personnes accompagnées.

Des changements concrets sur le terrain

Dans les établissements de santé :

La modernisation des systèmes d'information hospitaliers favorise une meilleure circulation des informations en interne entre services hospitaliers, et à l'extérieur avec les professionnels libéraux et du médico-social.

 **Résultat : à terme, moins de ressaisies, un accès plus rapide aux documents utiles, et une prise en charge plus fluide, notamment lorsqu'elle nécessite l'intervention de plusieurs professionnels (parcours complexes).**

Dans le secteur médico-social :

Le déploiement des dossiers usagers informatisés (DUI) permet un suivi plus structuré des personnes accompagnées, une meilleure traçabilité et une continuité renforcée de la prise en charge (sortie d'hospitalisation, entrée en établissement, accompagnement à domicile).

REPÈRES

41 millions d'euros pour soutenir la modernisation des équipements des établissements sanitaires et médico-sociaux (2023-2025)

30 millions d'euros pour favoriser le développement des usages (alimentation du DMP, utilisation de la messagerie sécurisée ...)

Ces financements s'inscrivent dans le cadre des appels à projets nationaux

2. DES OUTILS qui favorisent la COORDINATION entre professionnels : SPICO et la MESSAGERIE SÉCURISÉE DE SANTE

En Occitanie, deux outils numériques favorisent concrètement la coordination des soins : la **messagerie sécurisée de santé** (MSSanté) et le **Système de Partage d'Informations et de Coordination en Occitanie** (SPICO).

Echanger rapidement et en toute sécurité

La **messagerie sécurisée de santé** permet aux professionnels de santé d'échanger par mail des informations médicales (comptes rendus, ordonnances, résultats...) de façon rapide et sécurisée.

Mieux coordonner les situations complexes

Avec **SPICO**, les professionnels ; structures de coordination, professionnels de santé libéraux, établissements de santé, sociaux et médico-sociaux peuvent mieux organiser ensemble la prise en charge des patients lorsque plusieurs acteurs interviennent. Les professionnels qui assurent le suivi du patient peuvent partager les derniers événements de la prise en charge, des alertes, un agenda, constituant un cahier de liaison actualisé au bénéfice du patient.

REPÈRES

En moyenne **2,3 millions de messages** sont échangés par mois via la **messagerie sécurisée de santé**.

En Janvier 2026 **23 179 patients** sont pris en charge de manière coordonnée grâce à **SPICO**

EN PRATIQUE : Une sortie d'hospitalisation sécurisée

Madame T., 78 ans, est hospitalisée pour un problème cardiaque. À son retour à domicile, plusieurs professionnels doivent intervenir.

Grâce à la **Messagerie Sécurisée de Santé**, le compte rendu d'hospitalisation est immédiatement transmis à son médecin traitant et à son infirmier. Ils disposent tout de suite des informations nécessaires pour adapter le traitement et organiser la surveillance.

En parallèle, le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) active un suivi dans **SPICO** pour coordonner les interventions : infirmier, pharmacien, aide à domicile.

Les rôles sont clarifiés, les actions planifiées, les informations partagées.



Pour Madame T : une sortie d'hospitalisation plus sûre, moins de risques d'erreur ou d'oubli, un suivi plus fluide et rassurant.

3. CYBERSECURITÉ renforcer la sécurité et la confiance dans nos systèmes d'information en santé

La transformation numérique du système de santé ne peut se développer sans une condition essentielle : la **confiance**. Dans un contexte de multiplication des cyberattaques, la sécurisation des systèmes d'information est devenue un enjeu majeur pour garantir la continuité des soins et la protection des données de santé.

Un investissement massif et une organisation renforcée

En Occitanie, l'ARS appuyée par le GRADeS, a fait de la cybersécurité une priorité, en accompagnant les établissements de santé dans le renforcement de leurs organisations et de leurs moyens de protection. Pour répondre à l'augmentation des menaces, l'ARS a déployé un programme régional de renfort de ressources humaines mutualisées en cybersécurité au bénéfice de tous les établissements de santé de la région.

- **16,5 M€** de financements mobilisés sur 3 ans
- **50 professionnels de la cybersécurité** (experts cyber, ingénieurs, techniciens...) ont été recrutés depuis 2024 pour renforcer les compétences et les équipes au sein des établissements.

Ce dispositif a permis de renforcer les organisations locales de sécurité des systèmes d'information, et d'accompagner les établissements vers l'atteinte d'un niveau socle de cybersécurité, indispensable pour protéger les structures et maintenir l'activité en cas d'incident.

Pourquoi c'est essentiel ?

La cybersécurité en santé, ce n'est pas un sujet "technique" réservé aux informaticiens. C'est un enjeu direct pour les professionnels comme pour les patients.

- **Pour les professionnels** : garantir la disponibilité des outils numériques du quotidien, sécuriser les échanges de données médicales, éviter les interruptions d'activité, particulièrement critiques en situation d'urgence.
- **Pour les patients** : protéger la confidentialité des données de santé, sécuriser les parcours de soins, garantir la continuité de la prise en charge, même en cas d'attaque.

REPÈRES

En 2024, les établissements sanitaires et médico-sociaux d'Occitanie ont fait face à **93 incidents de sécurité dont 39% étaient d'origine malveillante** (soit 36 incidents sur les 328 incidents déclarés au niveau national)

Ces incidents peuvent générer : des interruptions d'activités et de service (25%), une compromission des systèmes et de la confidentialité (27%) une atteinte à la réputation (11%)

Une dynamique inscrite dans un programme national ambitieux

Le programme CaRE (Cyber Accélération et Résilience des Établissements) est un programme national qui accompagne les établissements de santé et médico-sociaux afin de renforcer leur niveau de cybersécurité. En 2025, plus de **90 % des établissements de santé** de la région étaient engagés dans ce programme confirmant la prise en compte de la cybersécurité comme un enjeu prioritaire.

Le Centre régional de ressources cyber

Face à la multiplication des cyberattaques visant les établissements de santé, le Centre régional de ressources cyber (CRRC) porté par le GRADeS e-santé Occitanie accompagne les hôpitaux, cliniques et structures médico-sociales d'Occitanie pour mieux protéger leurs systèmes informatiques et les données des patients. Le CRRC propose un appui concret et de proximité : diagnostics de sécurité, conseils personnalisés, formations, exercices de gestion de crise et sensibilisation aux bonnes pratiques numériques. Dans cette dynamique, de nouvelles solutions régionales de reprise d'activité seront prochainement mises à disposition des établissements, notamment un accompagnement spécialisé aux établissements victimes de cyberattaques (Prestations de Réponse aux Incidents de Sécurité et des systèmes d'information de secours) permettant de restaurer plus rapidement les données et les services essentiels en cas d'incident majeur. Ces outils visent à limiter l'impact des cyberattaques sur la prise en charge des patients et à assurer, même en situation de crise, la continuité des missions de service public en santé.

EN PRATIQUE : Comment un établissement de santé s'organise face à une cyberattaque

Un hôpital est victime d'une attaque informatique. Le personnel soignant constate que l'accès à certains outils numériques est perturbé et ne peut plus accéder à certains dossiers.

Étape 1 : Détection et isolement immédiat

Les équipes informatiques identifient l'incident et isolent rapidement les équipements concernés pour éviter la propagation. Objectif : protéger les données et contenir l'attaque.

Étape 2 : Signalement via le portail dédié (signalement.social-sante.gouv.fr)

L'établissement fait face à un incident grave de sécurité des systèmes d'information. Il en informe au plus tôt les autorités compétentes à travers le portail de signalement des événements indésirables graves. Le CERT-Santé (Service d'appui à la gestion des cybermenaces) et l'ARS reçoivent le signalement.

Étape 3 : Garantir la continuité des soins

Des procédures dégradées sont activées (plans de continuité d'activité) : recours temporaire à des circuits alternatifs, priorisation des soins urgents, coordination renforcée entre équipes. Les patients continuent d'être pris en charge. L'ARS s'assure régulièrement que la continuité et la sécurité des soins sont maintenues.

Étape 4 : Appui des experts

Les experts en sécurité du CERT-Santé accompagnent l'établissement : analyse de l'attaque, sécurisation des systèmes, restauration progressive des services.

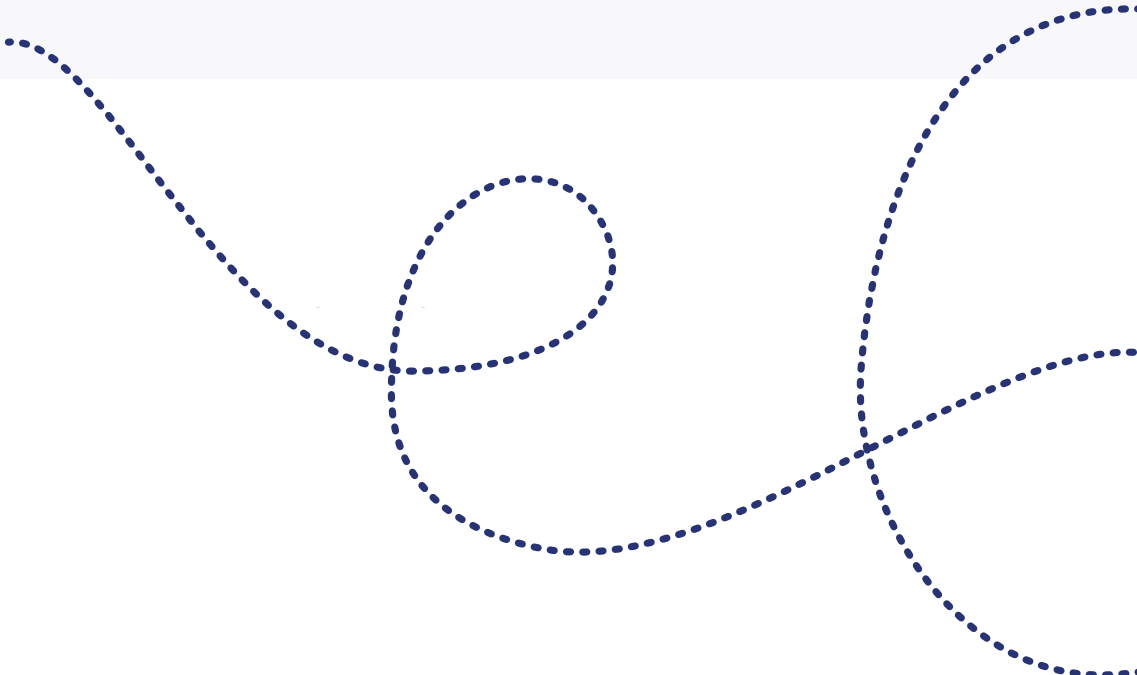
Étape 5 : Reprise d'activité

Selon la gravité de l'incident, plusieurs heures, jours ou semaines après, les équipements touchés par l'attaque sont remis en service. Les informations saisies sur papier pendant la période dégradée sont réintégrées dans les outils numériques. Le fonctionnement normal de l'établissement peut reprendre.



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ DU QUOTIDIEN

FEVRIER 2026



CONTACTS
PRESSE :



Vincent DROCHON - 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr

Anne CIANFARANI - 07 60 37 01 19
anne.cianfarani@ars.sante.fr

Sébastien PAGEAU - 06 82 80 79 65
sebastien.pageau@ars.sante.fr



David LOPEZ - 07 78 84 47 05
david.lopez@assurance-maladie.fr



Service communication
communication@esante-occitanie.fr